

BAILLIAGES SECONDAIRES :  
ARGENTAN, DOMFRONT, EXMES, VERNEUIL

8 députés

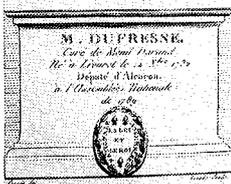
## CLERGÉ

**DUFRESNE Jacques**

(1732 - 1832)

*Curé de Mesnil-Durand*

Il suivit, sans intervenir, la majorité de son ordre.

**LECLERC Guillaume-Gabriel**

(1743 - 1832)

*Curé de La Combe*

Attaché à l'ancien régime, il prit la parole dans l'Assemblée pour appuyer la demande d'un concile national, et sur le traitement des

titulaires ecclésiastiques. Il refusa de prêter le serment civique et passa en Angleterre en septembre 1792.



## NOBLESSE

**CHAILLOUÉ, Pierre-Louis LECARPENTIER de***Conseiller au parlement de Rouen*

Il se réunit à l'Assemblée mais quand elle eut décidé de déférer le serment civique à chacun de ses membres, Lecarpentier de Chailloué hésita. Il commença par prêter le serment avec des restrictions puis il insista à une

autre séance sur les réserves dont il croyait devoir accompagner la formule ordinaire. Enfin il se décida à quitter l'Assemblée, non sans avoir adressé au président (1790) une lettre où les motifs de sa conduite étaient exposés.

**VRIGNY, René VAUQUELIN, marquis de**

(1729 - 1794)

*Ancien capitaine de cavalerie, grand bailli d'épée du bailliage d'Alençon*

Il se montra opposé aux réformes, défendit le parlement de Rouen, offrit à la nation une somme de 30.000 livres sans intérêts, donna sa démission de député le 1er mai 1790. Arrêté comme

suspect de royalisme, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le jour de la chute de Robespierre. Il fit partie de la dernière charrette.

# BAILLIAGE D'ALENÇON

BAILLIAGES SECONDAIRES :  
ARGENTAN, DOMFRONT, EXMES, VERNEUIL

*TIERS ÉTAT*

## BELZAIS-COURMENIL Nicolas-Bernard-Joachim-Jean

(1747 - 1804)

*Avocat et procureur du roi à Argentan*

Il proposa de partager l'écu tournois en fractions décimales et de changer l'empreinte des monnaies. Maire d'Argentan après la Constituante, il fut élu député de l'Orne au Conseil des Cinq-Cents, et présenta d'importants rapports sur l'administration des

hospices. Partisan du coup d'État de brumaire, il fut désigné par le Sénat conservateur pour représenter le département de l'Orne au Corps Législatif qu'il présida quelque temps. Préfet de l'Aisne le 30 fructidor an X.

## COLOMBEL de BOIS-AULARD Portien

(né en 1730)

*Négociant à Laigle*

Il siégea dans la majorité et vota avec elle sans prendre la parole.

## GOUPIL de PRÉFELNE Guillaume-François-Charles

(1727 - 1801)

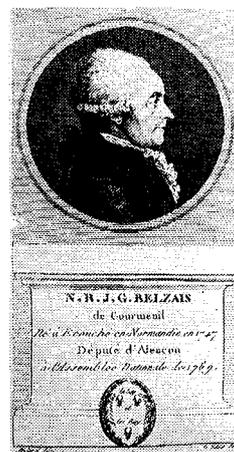
*Ancien magistrat*

Moderé et hésitant, il parut souvent à la tribune de l'Assemblée constituante et pencha tantôt du côté de la cour, tantôt du côté du peuple. Il fut membre de plusieurs comités et présida longtemps celui des recherches. Il se montra l'adversaire décidé des Jacobins. Après la Constituante, il revint à Argentan où il exerça les fonctions de président du tribunal du district. Dénoncé par le comité de surveillance d'Alençon pour avoir fait en 1792 "des

motions tendant à maintenir le tyran sur le trône", il comparut le 20 floréal an II à la barre de la Convention qui le fit enfermer à la Conciergerie. Mais le 9 thermidor lui rendit la liberté. Élu député de l'Orne au Conseil des Anciens en l'an IV, il devint secrétaire puis président de cette Assemblée et prit encore une part importante à ses délibérations. Juge au tribunal de cassation en l'an VIII.

# 91

8 députés



BAILLIAGES SECONDAIRES :  
ARGENTAN, DOMFRONT, EXMES, VERNEUIL

8 députés

*TIERS ÉTAT*



## LE BIGOT de BEAUREGARD Claude-Nicolas-Jacques

(né en 1748)

*Gendarme de la garde de la reine. Maire de Domfront*

Il prit la parole dans l'Assemblée à la séance du 15 mars 1790 sur la gabelle, demandant qu'il soit accordé aux provinces rédimées une diminution sur leurs contributions directes pour les

dédommager de la partie qu'elles auront à payer dans la nouvelle imposition. L'Assemblée écarta la motion.

### CLERGÉ

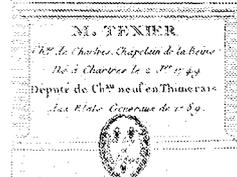
#### TEXIER Nicolas-Jean-René

(1749 - 1832)

*Chanoine de la cathédrale de Chartres*

Il joua un rôle très effacé, refusa d'être membre du comité ecclésiastique, ne parut qu'une fois à la

tribune pour parler sur la procédure suivie à l'égard des meneurs du 6 octobre 1789.



### NOBLESSE

#### CASTELLANE Boniface-Louis-André, comte de

(1758 - 1837)

*Colonel de cavalerie*

Il siégea parmi les libéraux, fut des premiers de son ordre à se réunir au tiers état, vota la liberté des cultes et la déclaration des Droits, réclama l'abolition des prisons d'État et la suppression des détentions arbitraires. Secrétaire de l'Assemblée (février 1790), il s'éleva contre les mesures de rigueur votées contre les émigrés, rentra à son corps après la Constituante et fut promu maréchal de camp le 20 mars 1792. Il protesta contre le 10 août 1792 en démissionnant de son grade d'officier, fut incarcéré peu après comme suspect et ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre. Retiré à la campagne, il ne reparut que

sous le gouvernement consulaire et fut nommé préfet des Basses-Pyrénées. Baron puis comte de l'Empire, il n'en adhéra pas moins à la déchéance de l'empereur. Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours et fut élu le 22 août 1815 député des Basses-Pyrénées à la Chambre introuvable. Il ne siégea pas à la Chambre car il avait été nommé, cinq jours auparavant, pair de France (17 août). Il défendit à la Chambre Haute les libertés octroyées par la Charte, vota cependant pour la mort dans le procès du maréchal Ney, fut élevé au grade de général de division le 1er mai 1816 et promu grand officier de la Légion d'honneur, le 19 août 1823.



### TIERS ÉTAT

#### PÉRIER Marie-Gabriel-Louis-François

(né en 1752)

*Ancien notaire au Châtelet de Paris*

Il opina silencieusement avec la majorité.



4 députés

TIERS ÉTAT**CLAYE Rémy**

(1735 - 1795)

*Cultivateur à Boulay-Thierry*

**I**l siégea obscurément dans la majorité de l'Assemblée constituante.

# BAILLIAGE DU PERCHE À BELLÊME

BAILLIAGE SECONDAIRE :  
MORTAGNE

# 93

4 députés

## CLERGÉ

### FRANÇOIS Gabriel-Sébastien

(1733 - 1813)

*Curé de Mage*

Il vota le plus souvent avec la droite de l'Assemblée et demanda notamment que la discussion de la suppression des dîmes fût étendue aux

moyens de les remplacer afin de ne pas ôter "aux pasteurs la facilité de secourir les pauvres".



## NOBLESSE

### PUISAYE Joseph-Geneviève, comte de

(1755 - 1827)

*Colonel des Cent-Suisses de la maison du roi*

Il siégea parmi les constitutionnels et accepta la réunion des trois ordres avec réserves. Il continua ensuite de voter dans le sens de la minorité, se montra très opposé au décret du 19 juin 1790 qui abolissait la noblesse et se retira en Normandie après la Constituante. Maréchal de camp en 1791 et adjoint, en 1793 au général Wimpfen comme chef d'état-major, il lutta contre le régime révolutionnaire et tenta de soulever les départements de l'Ouest contre la Convention, mais il fut battu à Pacy-sur-Eure. Il réorganisa aux

environs de Rennes quelques éléments de la chouannerie, créa un conseil militaire, émit du papier-monnaie et se tint constamment en relations avec le comte d'Artois. Étant venu à Londres en 1794, il proposa à Pitt le plan d'une expédition en France qui aboutit à l'affaire de Quiberon et à la victoire de Hoche. Puisaye chercha refuge au Canada où il resta jusqu'en 1801. Il revint ensuite à Londres, se fit naturaliser anglais, et ne rentra pas en France après le retour des Bourbons.



## TIERS ÉTAT

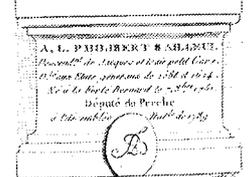
### BAILLEUL Antoine-Louis-Philibert

(1751 - 1807)

*Président du tribunal de l'élection de Bellême*

Il ne prit jamais la parole et fut presque constamment absent. Il n'en fut pas moins élu député de l'Orne au Conseil des Cinq-Cents, le 27 germinal

an VII, mais en fut exclu en raison de sa modération silencieuse après le 18 fructidor.



BAILLIAGE SECONDAIRE :  
MORTAGNE

4 députés

*TIERS ÉTAT*

### **MARGONNE François-Hippolyte**

(1755 - 1790)

*Négociant à Nogent-le-Rotrou*

Il signa le serment du Jeu de Paume, demanda un congé le 27 novembre 1789, fut nommé maire de Nogent-le-Rotrou le 25 février 1790 et n'eut qu'un

rôle parlementaire sans importance qui prit fin avec son décès en novembre 1790.

### ***SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ***

*TIERS ÉTAT*

### **BOURDEAUX Etienne-Augustin**

(né en 1744)

*Négociant à Nogent-le-Rotrou*

Admis à siéger le 16 novembre 1790, en remplacement de Margonne, décédé. Il se borna à voter avec la majorité.

## CLERGÉ

### **DODE Jacques-Antoine**

(1716 - 1802)

*Curé de Saint-Péray (Ardèche)*

**S** iégea dans la minorité, et donna sa démission le 4 décembre 1789.

## NOBLESSE

### **SATILLIEU, Charles-François-Antoine DUFAUR de SAINT-SILVESTRE, marquis de**

(1752 - 1814)

*Officier*

**P** rêta serment comme officier le 10 juillet 1791, et fut nommé pour assister au Te Deum le 14 juillet suivant. Après la Constituante, il se retira dans l'Ardèche où il s'occupa sans être inquiété, de travaux littéraires et

scientifiques. Président du conseil général de l'Ardèche sous le Consulat et bibliothécaire de l'École centrale puis du lycée, il a publié : *"Notices des hommes célèbres nés en Vivarais"*.



## BOISSY d'ANGLAS François-Antoine

(1756 - 1826)

*Avocat au Parlement de Paris, maître d'hôtel de Monsieur frère du roi, membre de plusieurs Académies de province, et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*

Il vota avec la majorité, aborda rarement la tribune, demanda des mesures sévères contre le camp de Jalès et prit la défense des hommes de couleur. Après la Constituante, il fut nommé procureur-syndic de l'Ardèche. Élu par ce département à la Convention, il fut envoyé en mission à Lyon, puis chargé de veiller à l'approvisionnement de l'armée des Alpes. Lors du jugement de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple et pour le sursis. Après ce vote, il se tint à l'écart jusqu'au 9 thermidor puis fut nommé secrétaire de la Convention et membre du comité de Salut public. Le 1er prairial, les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ayant envahi l'Assemblée, Boissy-d'Anglas, Président, resta impassible devant les menaces et salua avec respect la tête de Féraud qui venait d'être égorgé et qui lui était présentée au bout d'une pique. Élu ensuite au Conseil des Cinq-Cents, le 22

vendémiaire an IV, par 72 départements il opta pour l'Ardèche. Il fut élu président de l'Assemblée le 19 juillet 1796. Il vota contre la loi qui excluait les parents d'émigrés des fonctions publiques et accusa le Directoire de protéger le vice. Réélu par le département de la Seine, le 22 germinal an V, il fut proscrit au 18 fructidor, réussit à se cacher, puis vint, deux ans après, se constituer prisonnier à l'île d'Oléron, au moment où le coup d'État de brumaire allait lui rendre sa liberté. Membre du Tribunat en l'an IX, puis membre du Sénat conservateur, en l'an XII, créé comte de l'Empire le 26 avril 1808, il adhéra à la déchéance de Napoléon prononcée par le Sénat. Louis XVIII le nomma pair de France (4 juin 1814). L'empereur, de retour de l'île d'Elbe le créa néanmoins pair des Cent-Jours (2 juin 1815). Il fut réintégré à la Chambre des pairs le 17 août 1815.

## MONNERON Charles-Claude-Ange

(1735 - 1804)

*Ancien intendant de la Compagnie des Indes*

Sa fortune lui permit de commanditer les frères Montgolfier. Il prêta le serment du jeu de Paume, et fut en congé du 31 août 1790 au 29 juin 1791. En 1794, il fit partie d'une commission du commerce et des approvisionne-

ments de la République. Plus tard, on le chargea d'opérer, avec les commissaires anglais, l'échange des prisonniers faits dans les Indes. Il cessa ensuite de s'occuper des affaires publiques.

## SUPLÉANT AYANT SIEGÉ

TIERS ETAT

### RIFFARD de SAINT-MARTIN François-Jérôme

(1744 - 1814)

*Homme de loi à Annonay*

Admis à siéger le 4 décembre 1789, en remplacement de Dode démissionnaire, il prit place dans la majorité et fut élu, à la fin de la Constituante, président du tribunal criminel de l'Ardèche. Membre de la Convention, il prit place parmi les modérés, et, dans le procès de Louis XVI vota pour la détention. Élu député au Conseil des

Cinq-Cents il se montra favorable au coup d'État de brumaire, et fut choisi par le Sénat conservateur, le 4 nivôse an VIII, pour représenter l'Ardèche au Corps Législatif. Réélu en 1809 pour le même département, il devint vice-président du Corps Législatif le 18 février 1813 et adhéra le 3 avril 1814 à la déchéance de Napoléon.



8 députés

CLERGÉ

**GOUTTES Jean-Louis**

(1739 - 1794)

*Curé d'Argelliers (Hérault)*

Ecclesiastique après avoir servi, tout jeune, dans un régiment de dragons, il fut l'un des premiers à demander la réunion des trois ordres et appuya la motion de Talleyrand-Périgord proposant la vente des biens du clergé. Le 29 avril 1790, il fut élu président de l'Assemblée. Membre du conseil général de Seine-et-Oise (1791-1792), il fut élu évêque

constitutionnel de Saône-et-Loire (1791), et remplaça à Autun M. de Talleyrand, démissionnaire. Peu après, le 3 septembre 1791, il fut élu administrateur du même département; mais, ayant protesté contre la suppression totale du culte et contre la Terreur, il fut arrêté, mis en jugement et exécuté le 25 mars 1794.

**MARTIN Jean-Jacques**

(1740 - 1824)

*Curé de la paroisse de Saint-Aphrodise de Béziers*

Il vota la vérification en commun des pouvoirs, accompagna le roi à Paris le 6 octobre 1789, fit partie du comité des rapports (18 novembre) et n'eut ensuite qu'un rôle parlementaire effacé.

NOBLESSE

**GAYON Henry-Antoine, marquis de**

(né en 1740)

*Maréchal de camp*

Sa santé ne lui permit pas de rester dans l'Assemblée qu'il quitta le 7 août 1789.

**GLEISES de LABLANQUE Joseph-Gabriel, chevalier**

(1747 - 1793)

*Lieutenant général de la sénéchaussée de Béziers, et conseiller en survivance du conseil de Monsieur, frère du roi*

Partisan de l'ancien régime, il s'associa aux protestations de la droite des 12 et 15 septembre 1791.

### TIERS ÉTAT

## MERIGEAUX Marc-Antoine-Thomas

(né en 1755)

*Avocat à Pézenas (Hérault)*

Il prêta le serment du Jeu de Paume, et n'eut qu'un rôle parlementaire effacé.



## REY François-Xavier

(né en 1743)

*Avocat à Béziers (Hérault)*

Il réclama deux degrés de juridiction en faveur des accusés, donna son opinion sur la situation politique des hommes de couleur, et fut nommé (1791) juré à la haute cour de Vendôme.



## ROCQUE Jean-Joseph

(né en 1749)

*Négociant à Saint-Pons*

Il vota avec la majorité et ne prit la parole qu'une fois, pour demander la fixation à Béziers de l'évêché de l'Hérault. Après la Constituante, il fut officier municipal, maire de Saint-Pons et conseiller d'arrondissement.

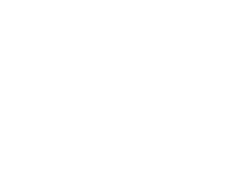


## SALES de COSTEBELLE François

(né en 1740)

*Avocat à Pégairolles (Hérault)*

Il signa le serment du Jeu de Paume et ne se fit pas autrement remarquer.



8 députés

**SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ**

NOBLESSE

**JESSÉ Joseph-Henri, baron de**

(1746 - 1794)

*Capitaine de cavalerie*

Admis à siéger le 7 août 1789 en remplacement du marquis de Gayon, démissionnaire, adopta sur la déclaration des Droits, l'opinion des modérés et réclama l'abandon du principe de résistance à l'oppression. Président de l'Assemblée en août 1790, il proposa, en mars 1791, que le roi

seul pût nommer les ministres, s'opposa à la réunion d'Avignon à la France, et combattit les résolutions relatives aux émigrés. Incarcéré à Moulins sous la Terreur, il fut transféré à Paris à la Conciergerie où il mourut subitement le 6 février 1794.

## CLERGÉ

### BERNIS, François-Pierre de

(1752 - 1823)

*Archevêque de Damas, coadjuteur de l'archevêque d'Albi*

Membre de l'Assemblée des notables en 1787, puis député en 1789, il se montra attaché aux idées de l'ancien régime. Émigré en 1791, il rentra avec les Bourbons en 1814, et fut nommé par Louis XVIII archevêque de

Lyon; mais le cardinal Fesch vivant encore, le gouvernement le nomma archevêque de Rouen, dont il occupa le siège de 1819 à 1823, puis pair de France, le 4 août 1821.



### SAMARY Philippe

(1731 - 1803)

*Curé de Saint-Nazaire de Carcassonne*

Il vota la vérification des pouvoirs en commun, fit hommage à la nation d'une somme de 1 000 livres le 22

septembre 1789, et insista (13 avril 1790) sur la question d'une religion d'État.

## NOBLESSE

### MONTCALM-GOZON Louis-Jean-Pierre-Marie-Gilbert, comte de

(1738 - 1815)

*Maréchal de camp*

Siégea dans la minorité hostile à toute réforme et signa les protestations de septembre 1791 contre les actes de l'Assemblée constituante. Il

ne reparut dans la vie publique qu'à la première Restauration, fut nommé lieutenant-général le 23 août 1814, et mourut 5 mois après.



### BADENS, Gabriel-Marie DUPAC, marquis de

(1737 - 1829)

*Ancien officier d'infanterie*

Siégea à droite, n'adopta pas les idées de la Révolution et quitta l'Assemblée le 10 février 1790, en se démettant de son mandat.

8 députés

TIERS ÉTAT



## RAMEL de NOGARET Dominique-Vincent

(1760 - 1829)

*Avocat du roi au siège présidial de Carcassonne*

Partisan des idées nouvelles, il prêta le serment du Jeu de Paume et travailla activement dans les comités. Il combattit la division de la France en départements. Le 4 septembre 1792, le département de l'Aude l'envoya siéger à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI. Devenu membre du comité de salut public, il se fit l'accusateur de Fabre d'Églantine. Il fut élu par le département de l'Aude au Conseil des

Cinq-Cents. L'étude spéciale qu'il avait faite des questions d'impôts le fit appeler, le 25 pluviôse an IV, au ministère des Finances. Il passa dans l'obscurité le temps du Consulat et de l'Empire. Pendant les Cent-Jours, il fut nommé (mai 1815) préfet du Calvados. La Restauration le destitua, et Ramel, frappé par la loi du 12 janvier 1816 contre les régicides, se retira à Bruxelles.



## DUPRÉ Joseph

(1742 - 1823)

*Négociant à Carcassonne (Aude)*

Il prit part à peu près exclusivement aux débats sur des questions d'affaires, parla contre le privilège exclusif de la Compagnie des Indes, et vota pour l'attribution à tous les ports

de la liberté du commerce. Partisan très modéré de la Révolution, il dut se cacher en 1793, et devint, après le 9 thermidor, membre du conseil supérieur du commerce.

## MORIN François-Antoine

(1749 - 1810)

*Avocat à Saint-Nazaire (Aude)*

Combattit le projet de création d'un papier-monnaie et développa quelques idées générales sur les finances. Le département de l'Aude l'élut, le 5 septembre 1792, membre de

la Convention. Après la session conventionnelle, il passa au Conseil des Cinq-Cents, occupa peu la tribune, et quitta l'Assemblée en 1798.



## BENAZET Clément-François

(né en 1740)

*Bourgeois de Saissac*

Il fut un des membres obscurs de la majorité de l'Assemblée constituante.

## *SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ*

*NOBLESSE*

### **ROCHEGUDE, Henry-Pascal de**

(1741 - 1834)

*Capitaine de vaisseau*

Admis à siéger, le 10 février 1790, en remplacement du marquis de Badens, démissionnaire. Il opina avec les réformateurs les plus modérés, et fut élu, le 6 septembre 1792, député du Tarn à la Convention où il opina avec la droite "pour la détention et le bannissement de Louis XVI". Il

représenta (23 vendémiaire an IV), au Conseil des Cinq-Cents, le département de la Somme. Il appartient à cette assemblée jusqu'en l'an V, fut promu contre-amiral et, ayant pris sa retraite, passa les dernières années de sa vie à Albi.

4 députés

CLERGÉ

**GUYON Claude**

(né en 1724)  
*Curé de Bazège*

Son rôle parlementaire n'a laissé aucune trace au *Moniteur*.

NOBLESSE

**VAUDREUIL, Louis-Philippe de RIGAUD, marquis de**

(1724 - 1802)  
*Lieutenant général des armées navales et inspecteur général des classes*

Chef d'escadre en 1777, il s'empara en 1778 de Saint-Louis au Sénégal puis fut gouverneur de Saint-Domingue. En 1789 il s'opposa à la réunion des ordres, fit partie du comité de la marine, prit part aux discussions relatives aux colonies, protesta contre

les entreprises tentées sur l'autorité royale, et se trouva auprès de la famille royale pour la protéger dans la nuit du 5 au 6 octobre. Mécontent des progrès de la Révolution, il émigra. Rentré en France sous le Consulat, il mourut quelques mois plus tard.

TIERS ÉTAT

**MARTIN-DAUCH Joseph**

(1741 - 1801)  
*Licencié en droit*

Il assista, au Jeu de Paume, à la prestation du serment, et seul, parmi les assistants, protesta contre l'enthousiasme de l'assemblée. Cette protestation isolée suscita de violentes réclamations; mais Bailly, qui présidait la réunion, invita la majorité à respecter son indépendance, et déclara : "Que

son opposition soit consignée ; elle rendra témoignage de la liberté des opinions". Martin-Dauch signa donc, comme opposant, le procès-verbal de la séance du Jeu de Paume. Il ne cessa ensuite de voter avec la minorité et se fit oublier après la Constituante.

## TIERS ÉTAT

### **GUILHERMY, Jean-François-César de**

(1761 - 1829)

*Lieutenant général criminel et procureur du roi au présidial de Castelnaudary*

Défenseur de la monarchie, il ne témoigna aucune sympathie aux idées nouvelles. Il s'opposa à l'adoption du drapeau tricolore et fut condamné aux arrêts pendant trois jours après avoir traité Mirabeau aîné de "scélérat". Dès le début de la Législative, il émigra en Allemagne et, à Mittau, assista, en qualité de témoin, au mariage du duc d'Angoulême. En 1803, il passa en Angleterre, où il intrigua contre le gouvernement de l'empereur.

En 1814, il fut nommé par Louis XVIII, maître des requêtes au Conseil d'État, puis intendant de la Guadeloupe. A la nouvelle du retour de l'île d'Elbe, il chercha à organiser la résistance des royalistes et n'hésita pas à demander dans ce but l'assistance de la flotte britannique. Rappelé en France au mois de mai 1816, il fut créé baron le 16 juillet 1819, nommé conseiller maître à la Cour des Comptes en 1821, puis président de cette cour.



4 députés

## CLERGÉ

**ROYÈRE, Jean-Marc de**

(1727 - 1802)

*Evêque de Castres*

Il fut de la minorité qui refusa de consentir aux réformes, quitta Paris après les journées des 5 et 6 octobre 1789, revint à Castres, donna sa

démission de député le 26 février 1790. Il se réfugia en Espagne, puis au Portugal, dans un couvent de Bernardins où il mourut.

## NOBLESSE

**TOULOUSE-LAUTREC Pierre-Joseph, comte de**

(1727 - 1794)

*Maréchal de camp*

Hostile aux idées nouvelles, il fut arrêté à Toulouse, le 24 juin 1790, par ordre de la municipalité qui l'accusait de fomenter des troubles ; mandé à la barre de la Constituante, il s'y rendit et se justifia de telle sorte que

l'Assemblée déclara qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. Il émigra après la Constituante. Entré au service de Catherine II, il se suicida peu après, à Hambourg, par suite, dit-on, de chagrins domestiques.

## TIERS ÉTAT

**PEZOUS Jean-Pierre**

(1758 - 1841)

*Avocat à Albi*

Il opina avec les réformateurs les plus modérés. Juge à Albi en l'an IV, il fut élu en l'an VI au Conseil des Anciens par le département du Tarn; il se montra favorable au coup d'État de Bonaparte, fut nommé le 4 prairial an VIII, juge au tribunal civil d'Albi,

conserva ces fonctions pendant toute la durée de l'Empire et reçut de l'avancement sous la Restauration, qui le fit président du même tribunal. Il rentra dans la vie privée à la révolution de 1830.



## TIERS ÉTAT

### **RICARD Jean-Pierre**

(1740 - 1812)

*Conseiller au sénéchal de Castres*

**I**l prêta le serment du Jeu de Paume, accompagna le roi à Paris le 6 octobre 1789, mais ne prit que peu de part aux débats de la Constituante.

Rentré ensuite dans la vie privée, il fut, sous l'Empire, conseiller à la cour d'appel de Toulouse.

## **SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ**

### TIERS ÉTAT

### **CAVALHIÈS Jean-Raymond**

(né en 1742)

*Avocat à Saint-Pierre de Trivisy*

**A**dmis à siéger le 3 avril 1790, en remplacement de M. de Royère, démissionnaire. Vota avec la majorité.



4 députés

CLERGÉ

**CAUNEILLE Pierre-Dominique**

(1747 - 1835)

*Curé de Belvis, près de Campagne-sur-Aude*

N e suivit pas le tiers état dans ses revendications, et protesta contre la réunion des trois ordres.

NOBLESSE

**LULLIER Adrien, baron de ROUVENAC**

(né en 1729)

*Ancien lieutenant du régiment de Septimanie-dragons*

S iégea dans la minorité, et opina contre le vote par tête. Disparut de la scène politique après la Constituante.

TIERS ÉTAT

**BONNET Pierre-François-Dominique**

(1754 - 1809)

*Avocat à Limoux*

S e fit peu remarquer à l'Assemblée constituante. Envoyé ensuite à la Convention par le département de l'Aube, il y siégea parmi les Montagnards, puis fut élu au Conseil des Anciens, le 24 germinal an VI.

**LARADE Etienne**

(né en 1729)

*Syndic du diocèse d'Alet*

S on rôle dans l'Assemblée constituante n'a pas laissé de traces.

